

VILLE DE TOULON

PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROUVE LE 27 juillet 2012

document conforme à l'arrêté du Maire en date du 13 SEP. 2016

DOCUMENT N°7 : ANNEXES

DEBIT DE REJETS

PREFECTURE DU VAR

7.3 SEP. 2016

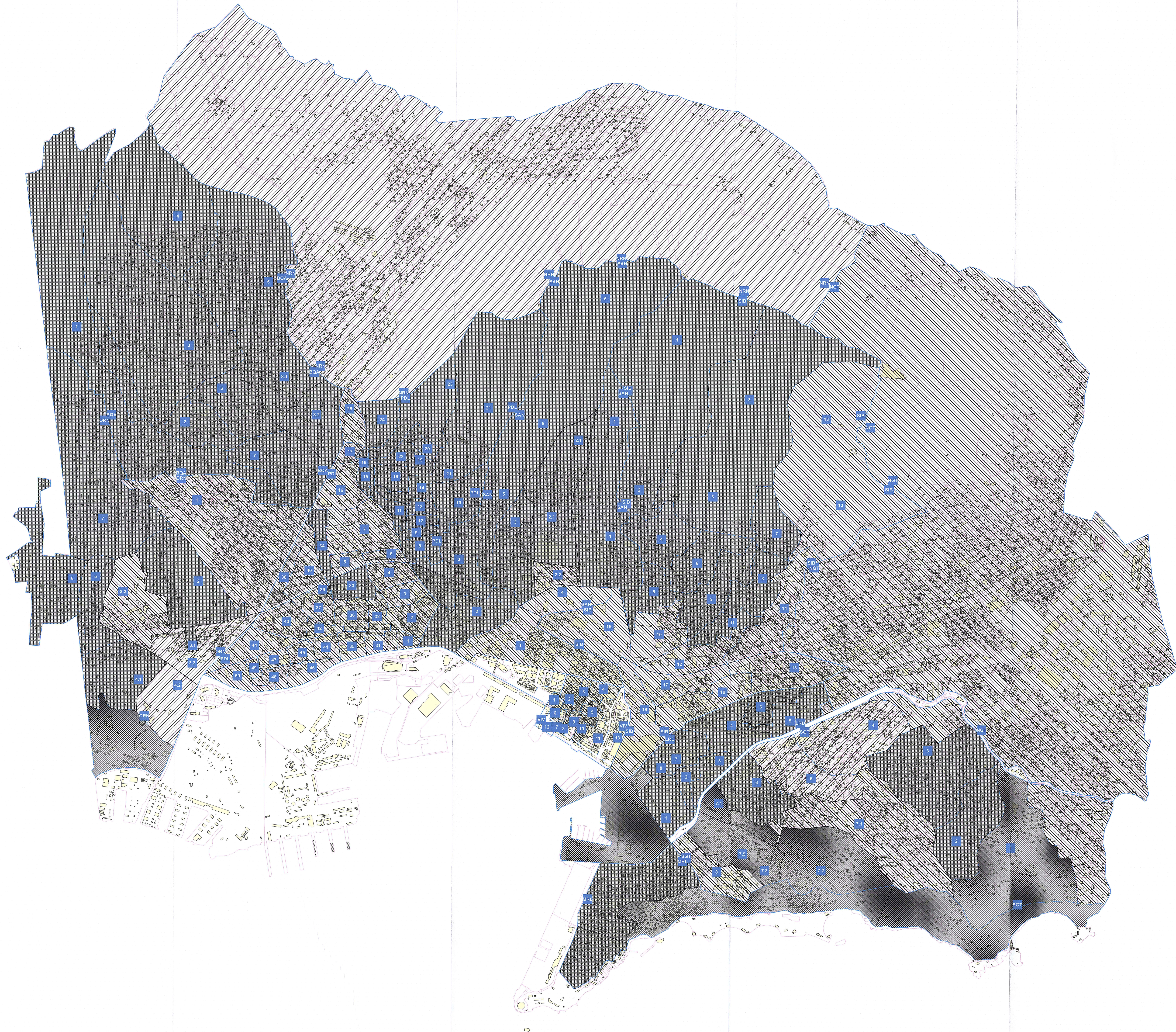
Contrôle de légalité

ECHELLE : 1 / 10 000

PROCEDURE	APPROBATION
MODIFICATION N°2 MISE A JOUR N°7	28 mai 2015 13 SEP. 2016

SERVICE ETUDES ET PLANNIFICATION

DIRECTION DEVELOPPEMENT URBAIN / DGA ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT



LEGENDE

Limite de l'unité hydrologique

Désignation de l'unité hydrologique

MRL

SECTEUR DU MOURILLON

LRD

QUARTIER DE LA RODE

SGT

SUD-EYGOUTIER

NGT

NORD-EYGOUTIER

SIB

QUARTIER DE SIBLAS

SAN

QUARTIER DE SAINTE ANNE

POL

QUARTIER DU PONT DU LAS

ORN

OUEST RIVIERE NEUVE

BOA

BAOU DE QUATRE AURES

NRN

NORD RIVIERE NEUVE

VIV

QUARTIER DE LA VIEILLE VILLE

Limite des bassins versants

Limite des sous-bassins versants

Diagnostic E.P.

Période de retour 10 ans

Période de retour 5 ans

Période de retour 2 ans

Période de retour 1 an

1 / 10 000